### **Conditions générales de vente (CGV) pour la vente de billets d'événements de [Votre entreprise].**

#### **1) Champ d'application**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à tous les contrats d'achat de billets pour des événements conclus entre [votre entreprise] (ci-après dénommée "le vendeur") et l'acheteur.

#### **2. conclusion du contrat**

Le contrat d'achat de billets est conclu par la commande de l'acheteur et la confirmation ultérieure par le vendeur. Le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande.

#### **3. prix et versement**

Les prix des billets indiqués comprennent la TVA et sont majorés des éventuels frais de traitement. Le versement s'effectue au choix par carte de crédit, Twint ou tout autre mode de paiement proposé lors du processus de commande. Le droit aux billets ne naît qu'après réception du paiement intégral.

#### **4. expédition et livraison**

L'envoi des billets se fait par e-mail (sous forme de billet électronique). Le vendeur n'est pas responsable de la perte des billets après leur envoi.

#### **5. retour et remboursement**

Il n'existe pas de droit de rétractation pour les billets qui doivent être utilisés à une date précise ou dans une période précise. En cas d'annulation ou de report de l'événement, l'acheteur a droit au remboursement du prix du billet ou à une date de remplacement. Toute autre réclamation est exclue.

#### **6. revente et transfert**

La revente commerciale de billets sans l'accord exprès du vendeur est interdite. Les billets sont personnels et ne peuvent être cédés à des tiers sans l'accord du vendeur.

#### **7. responsabilité**

Le vendeur n'est responsable qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. En cas de négligence légère, le vendeur n'est responsable qu'en cas de violation d'obligations contractuelles essentielles. La responsabilité est limitée aux dommages prévisibles et typiques du contrat.

#### **8. protection des données**

Le vendeur collecte et traite les données personnelles de l'acheteur afin de traiter la vente des billets et d'organiser l'événement. De plus amples informations sur la protection des données peuvent être consultées dans la déclaration de confidentialité du vendeur.

#### **9. dispositions finales**

Le tribunal compétent exclusif pour les litiges en rapport avec les présentes CGV et le lieu d'exécution est le siège du vendeur. Si une disposition des présentes CGV est invalide, le reste du contrat reste valable. La disposition invalide sera remplacée par une disposition valide qui se rapproche le plus possible de l'objectif économique de la disposition invalide.